

Bulletin municipal de la commune de Livarot-Pays d'Auge

juin 2019 • N°6

LIVAROT-PAYS D'AUGE

infos



www.livarot-paysdauge.fr
02 31 63 53 19

suivez-nous sur 
Commune de Livarot-Pays d'Auge

LIVAROT-PAYS D'AUGE
Terres de dynamisme



Sommaire

l'édito du maire p. 3

les maires-adjoints p. 4

Frédéric LEGOUVERNEUR
Mireille DROUET
François GILAS
Brigitte MOREIRA
Didier LALLIER
Marie-Jeanne LEBOURGEOIS
Roland BAUCHET
Brigitte BAUMY-LECLERC
Patrick BEAUJAN
Vanessa BONHOMME
Joël VREL
Claudie SARNIGUET
Jacqueline MICHEL
Patrick TARDIVEL
Marie-Thérèse STALMANS
Michel PITARD
Martine DESHAYES
Denis LE GOUT
Bernard DORIO

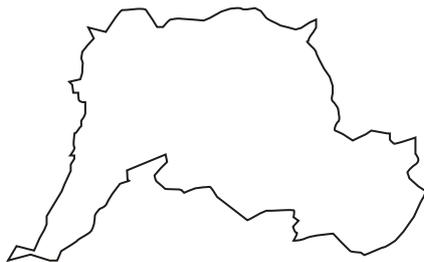
des maires-délégués s'expriment p. 14

l'enseignement p. 21

l'agglomération Lisieux Normandie p. 24

les différents services p. 26

les formalités administratives p. 27



Retrouvez toutes ces informations sur :



www.livarot-paysdauge.fr

suivez-nous sur 
Commune de Livarot-Pays d'Auge

Directeur de la publication Philippe GUILLEMOT / **Maire-Adjointe déléguée à la Communication** Brigitte MOREIRA / **Conception et réalisation** Camille FABLET.
Tirage 3800 exemplaires - Diffusion gratuite / **Impression** LEMESLE Imprimerie.
Imprimé sur papier éco label / **Crédit photos** Service communication de la commune de Livarot-Pays d'Auge (*sauf mention contraire*) © Toutes les photos parues dans ce bulletin sont la propriété exclusive de la commune de Livarot-Pays d'Auge. Toute reproduction partielle ou totale ne peut être faite sans l'autorisation de la Mairie de Livarot-Pays d'Auge / **Remerciements** aux élus, aux maires délégués, aux directeurs d'école et aux acteurs ayant joué un rôle important dans l'élaboration de ce numéro, ainsi qu'au groupe de électeurs.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

LIVAROT-PAYS D'AUGE

Place Georges Bisson

Livarot

14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Lundi au vendredi

9h - 12h15 / 13h45 - 17h30

Samedi

9h - 12h (*sauf juillet et août*)

Tél. : **02 31 63 53 19**

Fax : **02 31 63 15 89**

Courriel : **mairie@livarot-paysdauge.fr**

Site : **www.livarot-paysdauge.fr**

MAIRIES DÉLÉGUÉES

AUQUAINVILLE **02 31 32 30 18**

LES AUTELS ST-BAZILE **02 33 67 32 81**

BELLOU **02 31 32 38 75**

CERQUEUX **02 31 32 93 00**

CHEFFREVILLE-TONNENCOURT
02 31 32 31 34

LA CROUPTE **02 31 32 36 78**

FAMILY **02 31 32 90 88**

FERVAQUES **02 31 32 31 64**

HEURTEVENT **02 31 62 00 05**

LE MESNIL-BACLEY **02 31 63 47 31**

LE MESNIL-DURAND **09 62 10 51 87**

LE MESNIL-GERMAIN **02 31 63 85 88**

MEULLES **02 31 32 92 88**

MOUTIERS-HUBERT **02 31 63 18 58**

NOTRE-DAME DE COURSON
02 31 32 30 70

PRÉAUX ST-SÉBASTIEN **02 31 32 92 11**

STE-MARGUERITE DES LOGES
02 31 63 53 55

ST-MARTIN DU MESNIL-OURY **02 31 63 60 13**

ST-MICHEL DE LIVET **02 31 61 19 96**

ST-OUEN LE HOUX **02 31 62 97 09**

TORTISAMBERT **02 31 63 92 27**

URGENCES

SAMU **15**

POMPIERS SDIS **18** ou **112**

POLICE SECOURS **17**

SAMU SOCIAL **115**

SOS MÉDECINS **36 24**

PHARMACIE DE GARDE **32 37**



l'édito

Chers Concitoyens,
Chers Amis,
Bonjour à toutes et tous,

Comme les précédents, ce nouveau bulletin assure le lien entre vous et l'équipe municipale en vous rendant compte de nos actions et des projets qui visent à améliorer notre cadre de vie au quotidien. Vous découvrirez dans les pages qui suivent toutes les informations concernant l'actualité de notre commune de Livarot-Pays d'Auge.

Sans augmenter la fiscalité, nous pouvons aujourd'hui concrétiser nos projets. Notre commune étant peu endettée, nous pouvons bénéficier de taux attractifs qui, avec notre capacité d'autofinancement abondée par différentes subventions de l'État, de la Région et du Département, nous permettent de porter de grands travaux.

Ainsi, les travaux de sécurisation et d'amélioration des centre-bourgs du Mesnil-Durand et de Tortisambert sont terminés, la rénovation et le réaménagement du centre bourg de Livarot avance bon train. Six nouveaux commerces ont ouvert depuis fin 2018 et deux autres sont en cours.

Une nouvelle dynamique se dessine avec le rachat des établissements Bloc Miroir par l'entreprise Sanchez de Lisieux avec son ouverture prévue en septembre. Les travaux d'isolation et de rénovation du groupe scolaire des Rosiers commenceront cet été. Nous poursuivons les travaux d'entretien sur les écoles de Meulles et de Fervaques.

Après un travail de préparation important et complexe, le nouvel adressage arrive à son terme. Les panneaux des voies et les numéros posés construisent notre nouvelle commune en consolidant le lien avec toutes nos communes historiques. Il est possible qu'il demeure quelques questions ou corrections à apporter et je vous invite donc à vous rapprocher de vos maires délégués à ce sujet.

L'arrivée de la 80^{ème} édition de Paris-Camembert a été un succès, attirant de nombreux spectateurs et visiteurs. Le parcours final, redessiné par le comité d'organisation et son président Guy BRIEN, a fait la part belle à plusieurs de nos communes historiques pour arriver sur un nouveau site à Livarot, route de Lisieux, plus accessible pour le public.

J'ai une pensée particulière pour toutes nos associations, que nous continuerons bien sûr à toujours soutenir car elles s'impliquent à nos côtés pour faire vivre notre territoire.

Vos maires délégués et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Bonne lecture à tous.
Bien à vous,

Philippe GUILLEMOT



Frédéric LEGOUVERNEUR,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Finances, au Budget
et au Personnel.

2^{ème} Vice-Président délégué aux Transports
à l'Agglomération Lisieux Normandie.



les maires adjoints

BUDGET 2019

D'un point de vue général, les finances de la commune nouvelle sont saines, avec notamment :

- Un endettement faible (*remboursement = 4% des dépenses d'investissement*).
- Un bon excédent de fonctionnement de 2018 (*1 M€, soit 28% des recettes 2018*), permettant un autofinancement substantiel des investissements (*1 M€, 15% des recettes 2018*) et une fiscalité sans augmentation.

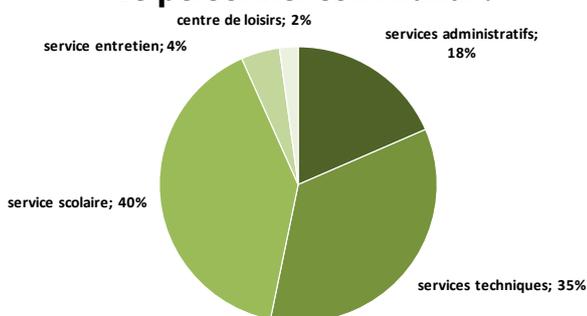
L'objectif de gestion pour 2019 et les années futures restera à l'identique, avec un bon contrôle des dépenses de fonctionnement, permettant de dégager un excédent pour financer des projets d'investissement pour le maintien et le développement des équipements publics, avec pour 2019 un emprunt de 1M€ venant soutenir un plan d'investissement lourd.

Le montant important des budgets annexes ne correspond pas à l'activité de l'année 2019, mais principalement à la reprise des stocks constitués les années précédentes.

Les dépenses de personnel, représentant 45% des dépenses de fonctionnement, sont inférieures à la moyenne des communes de même strate qui se monte à 52%. Vous pouvez voir ci-dessous la décomposition des effectifs de personnel par nature de services rendus.

Les dépenses de personnel, représentant 45% des dépenses de fonctionnement, sont inférieures à la moyenne des communes de même strate qui se monte à 52%. Vous pouvez voir ci-dessous la décomposition des effectifs de personnel par nature de services rendus.

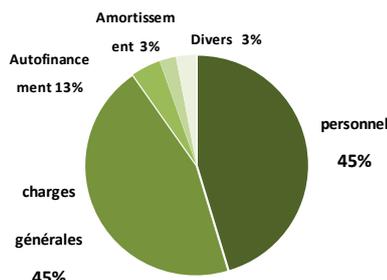
Le personnel communal :



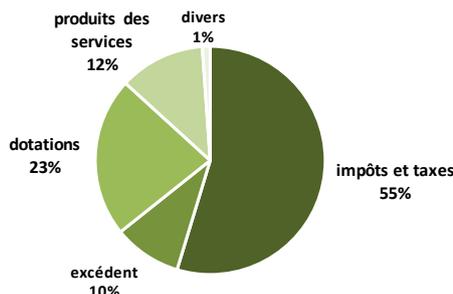
Un budget général de	11 124 888 €
3 budgets annexes Assainissement pour	1 371 553 €
3 budgets annexes Lotissement pour	6 492 131 €
Budget annexe MARPA	570 858 €
Soit un budget global de	19 559 430 €

Budget général de fonctionnement : 5 700 817 €

Dépenses

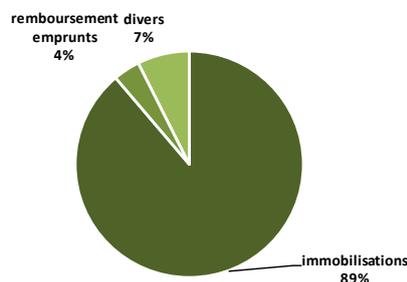


Recettes

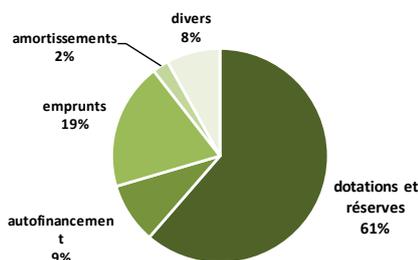


Budget général d'investissement : 5 424 069 €

Dépenses



Recettes





Mireille DROUET,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée à l'Environnement,
*Conseillère déléguée « Plan Climat Air Energie Territorial »
à l'Agglomération Lisieux Normandie.*



ENVIRONNEMENT

Cela fait maintenant deux années que la commune nouvelle de Livarot Pays d'Auge s'est vue décerner « avec fierté » le Label APIcité (*pour une abeille sur les trois que comptent le concours*). Ce prix arrivera à expiration à la fin de l'année 2019.

Durant ce laps de temps, nombre de personnes parmi les apiculteurs, les enseignants, les élus et autres bénévoles se sont mobilisés en faveur des divers aspects de la biodiversité, pour son respect d'abord et son développement mais aussi pour faire connaître au plus grand nombre les nécessités de la protection de la vie de la chaîne alimentaire.

Ainsi, nous avons fait le choix de vulgariser ces connaissances, prioritairement par un apport pédagogique auprès de tous les enfants des classes maternelles et élémentaires de la commune, dispensé par Joël LOUET vice-président de l'association A.N.C*. Cet enseignement est vivant et se déroule partiellement sur site grâce à la présence des ruchers près des écoles.

Une rotation par groupe scolaire, était indispensable pour que chaque concours de dessin d'une abeille produit par les élèves, soit récompensé lors d'une grande Fête des Abeilles sur leur commune historique. Cette manifestation, ouverte au public le samedi, présente de nombreux stands et ateliers sur les thèmes de l'apiculture (*jusqu'à l'extraction du miel*) et de la biodiversité. Elle est animée par des professionnels ou des associations qui agissent en faveur des insectes pollinisateurs dont les abeilles sont le phare.



En 2017, ce sont les enfants et les enseignants des écoles des Rosiers et de Saint Joseph de Livarot qui ont été associés. La fête s'est déroulée dans le parc du Manoir de l'Isle.

En 2018, ce sont les enfants et les enseignantes de l'école primaire de Fervaques qui ont participé. La fête s'est déroulée au stade André TROUSSIER.

En 2019, ce sont les enfants et les enseignants des écoles de Notre-Dame-de-Courson et de Meulles qui ont concouru. La fête s'est déroulée les 28/29 juin à la Salle des Fêtes de Notre-Dame-de-Courson.

Pour le renouvellement du label, plusieurs de nos partenaires et nous-mêmes, amis de l'abeille noire normande, sommes déjà au travail pour constituer le dossier pour le concours APIcité 2019, avec l'espoir d'être de nouveau lauréat.

En conclusion, j'aimerais, auprès de vous chers lecteurs de ce bulletin, remercier M. le Maire pour sa confiance, et les membres qui constituent la commission environnement ainsi que quelques partenaires soucieux de la vie de la biodiversité. Ensemble, nous œuvrons pour le développement des richesses de notre territoire ; le respect de la flore et de la faune qui sont indispensables à toutes productions, végétales, (*herbagères, légumières, fruitières...*), animales, (*laitières, volailles...*), afin de sauvegarder les qualités bocagères typiques du Pays d'Auge et de permettre à chacun de trouver les produits alimentaires locaux qu'il souhaite.

Les actions menées en faveur de la production bio en circuit court, par l'installation en 2018 de la Bérquette BIO, la réflexion engagée auprès des restaurants scolaires afin d'offrir aux élèves une alimentation plus indemne de pesticides, contribuent à atteindre nos objectifs.

*Abeille Normande du Calvados

RAPPEL

PLAN D'ACTION CONTRE LE FRELON ASIATIQUE DANS LE CALVADOS

Il est mis en place afin de protéger la population, la biodiversité et l'apiculture.

Le 26 décembre 2012, le frelon asiatique (*vespa velutina nigrithorax*) est classé par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT dans la liste des dangers sanitaires de 2^{ème} catégorie. Il est nuisible, très invasif, et peut aussi tuer des personnes.

Différence entre un nid de frelons asiatiques et un nid de frelons européens :

- le trou d'accès du nid de frelons asiatiques est latéral et au milieu de la hauteur, le nid est aérien et en extérieur ;
- celui de l'europpéen est en dessous et assez large et le nid de frelons européens est toujours à l'abri.

Qui faut-il appeler quand on débusque un nid de frelons asiatiques dans un arbre, un grenier ou derrière une porte de garage ?

Mairie de Livarot-Pays d'Auge : 02 31 63 53 19

Quand faut-il appeler ?

Sans attendre, il faut appeler dès que vous avez constaté la présence d'un nid.

Qui paie ?

Sa destruction est totalement prise en charge.

Nid de frelons européens



Nid de frelons asiatiques



Brigitte MOREIRA,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée à la Communication.

COMMUNICATION

La «pollution visuelle» par l'**affichage sauvage** dans nos campagnes, non merci ! Pour permettre aux associations de Livarot-Pays d'Auge mais aussi à celles des communes limitrophes, qui le désirent, d'annoncer leurs événements festifs à venir, des supports amovibles ou fixes vont être construits par les équipes techniques de la municipalité de Livarot-Pays d'Auge, aux emplacements suggérés par M. Philippe MARIE, Responsable des Services Techniques.

Un formulaire « demande d'autorisation d'affichage » (*nouvelle version*) sera bientôt disponible en mairie. Il devra être complété par le représentant de l'association et être au préalable acceptée par le maire de Livarot-Pays d'Auge, avant toute installation sur les supports de communication dédiés.

Panneau lumineux à message variable :

Destiné à informer la population (*uniquement en format texte*), il sera fixé dans le centre bourg de Livarot.

« Le Douet Fleury » :

Des panneaux ludiques et informatifs sur la faune et la flore, financés par le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives, seront posés prochainement.

L'adressage, dernière ligne droite !

Avec un territoire d'un peu plus de 180 km², il ne reste plus que quatre communes à équiper en totalité. Des panneaux de rues et numéros d'habitation seront posés prochainement.

En cas de besoin d'information sur l'adressage, les maires délégués restent à votre disposition durant les jours et heures de leurs permanences en mairie annexe.

Avec Joël VREL, un homme de terrain indispensable pour ce dossier et sa mémoire d'ancien facteur, avec Camille FABLET, l'interface incontournable, nous terminons ensemble le dossier « nouvel adressage Livarot-Pays d'Auge ».



Vanessa BONHOMME,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée à la Vie Associative et Jeunesse,
et aux Affaires Scolaires.

VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE

La Commune compte désormais 89 associations socio-culturelles et 21 sportives.

En 2019, une nouvelle association s'est implantée sur la commune de Livarot : « SPYDERS BYKERS CLUB NORMAND ». Elle vise à réunir des passionnés de 2/3 roues tout en apportant un soutien aux associations caritatives liées étroitement aux enfants, adultes malades ou handicapés (*que ce soit physique, mental ou moteur*). Elle aide ainsi aux autres causes de bienfaisance en participant à des rassemblements, en proposant des baptêmes de véhicules motorisés pour récolter des fonds, reversés par la suite aux associations organisatrices et/ou aux personnes concernées par la requête.

Cette année, le forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre de 10h à 17h au Stade Pierre Piquet. Une restauration aura lieu sur place et de nombreuses associations sportives, culturelles et sociales seront présentes.



Au cours de l'année scolaire 2019/2020, les enfants des 4 écoles participeront au concours de la plus lourde citrouille, en partenariat avec les Saveurs d'Automne. Le résultat de ce concours sera annoncé le 6 octobre à 14h au Manoir de l'Isle lors des Saveurs d'Automne dont le thème sera les Cucurbitacées. Toutes les écoles seront récompensées par des lots en relation avec le potager. Le but du concours est de développer « le potager à l'école », le créer ou continuer ce qui a déjà été élaboré dans nos écoles.



ESPACES VERTS

La commune de Livarot s'inscrit dans une démarche de développement durable dans le cadre de la végétalisation de plusieurs sites de la ville et dans son plan de fertilisation des espaces verts comme :

- Rue Foch : suite au projet de rénovation urbaine les services techniques ont installé des plantes vivaces au pied des arbres, dans les jardinières du haut de la rue.
- La végétalisation des pieds d'arbres Place de la Gare avec un mixte arbustes et vivaces.
- L'embellissement de la place Bérovo devant le Pôle Santé avec un camaïeu de vivaces, rosiers et arbustes, et le transfert des bacs de fleurissement de la rue Gambier devant le Pôle Santé.

Après une réflexion sur la fertilisation des terrains de sports situés à proximité directe de cours d'eau, le choix s'est porté sur l'utilisation des engrais 100% organiques pour supprimer tout rejet de nitrates dans les différents cours d'eau.

Les autres espaces verts de la ville sont aussi amendés et fertilisés avec des engrais d'origines organiques.

Responsable des services techniques : Philippe MARIE



Marie-Thérèse STALMANS,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée au Personnel.

PERSONNEL

Le personnel communal de Livarot-Pays d'Auge est à ce jour au complet. Les communes déléguées de La Croupte, Les Moutiers-Hubert, Family, Cerqueux, Préaux-Saint-Sébastien, Fervaques, Notre-Dame-de-Courson, Meulles et occasionnellement la commune de Cheffreville-Tonnencourt, bénéficient aujourd'hui d'une mutualisation du personnel des Services Techniques, sous la responsabilité de M. Philippe MARIE et dont le travail réalisé par le personnel correspond bien aux attentes des habitants.

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule électrique pour transporter les repas (*chaud ou froid*), confectionnés au restaurant scolaire de l'école des Rosiers, vers la cantine de l'école Saint-Joseph et à la Maison de la Petite Enfance à Livarot.

Une délibération prise par le Conseil Municipal permettra à M. le Maire de signer prochainement un bail de location avec M. DUBOIS, propriétaire des bâtiments ex GEDIMAT. Après des travaux d'aménagement, les Services Techniques intégreront les locaux au troisième trimestre 2019.

LE SAVIEZ-VOUS ?



RECONNAISSANCE ANTICIPÉE :

La reconnaissance d'un enfant, réformée depuis le 1^{er} mars 2019 par une circulaire pour lutter contre les reconnaissances frauduleuses de paternité et de maternité, oblige de justifier de :

- son identité (*pièce avec photo*),
- son domicile ou de sa résidence (*pièce justificative datée de moins de trois mois*).



Brigitte BAUMY-LECLERC,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée à la Culture et aux Affaires Scolaires.



CULTURE

Enfin une Boîte à livres à l'école des Rosiers !

Après m'être rendue une première fois à l'école des Rosiers pour y rencontrer les délégués de classes (*CM1 et CM2*) afin de leur proposer d'installer « Une boîte à livres », j'ai eu la bonne surprise de recevoir un avis très favorable. Et pourquoi pas la fabriquer avec des matériaux de récupération ! C'est ce qu'ont fait les agents des services techniques de la municipalité.

La seconde réunion a été un moment fort. Les élèves ont été reçus à la Mairie, dans la salle du conseil, ce qui a suscité de la curiosité, de l'intérêt et des échanges sur la présence du buste de la Marianne, de la photo du Président entre autres...

L'inauguration a été organisée par les délégués de classe très enthousiastes, le jeudi 7 février 2019, en présence du maire, Philippe GUILLEMOT, du député Sébastien LECLERC, et de nombreux parents. Ce sont les délégués qui ont réalisé les invitations et reçu les parents avec un verre de l'amitié. Ce fut un succès ! Sauf... qu'il faisait froid et ils ont manqué de chocolat chaud ! Au débriefing, ils m'ont dit que la prochaine fois, il faudra prévoir la boisson selon la météo !



© Ouest-France



Didier LALLIER,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Travaux de voirie.

VOIRIE

Les travaux d'investissement de voirie sont subventionnés par la DETR (*dotation d'État aux Territoires Ruraux*).

Les crédits d'engagement mis à la disposition du Préfet du calvados par le gouvernement subissent une baisse significative depuis 2017.

En effet, les crédits d'engagement pour les communes du Calvados s'élevaient à 16,007 millions d'euros en 2017. En 2019, ils seront de 13,047 millions d'euros, soit une baisse de dotation de 2,960 millions d'euros (-18.5 %). Pour la commune de Livarot-Pays d'Auge, ce sont uniquement les travaux de voirie et les travaux pour les écoles qui seront subventionnés à hauteur de 40 %.

Investissement :

Les travaux de voirie 2019 seront réalisés par l'entreprise Toffolutti pour un coût total de 512 000€ HT et débuteront dès le mois de juin. Nous rappelons que les travaux d'élagage concernant les différents chantiers devront être réalisés le plus rapidement possible.



Fonctionnement :

L'entreprise CORU a réalisé des travaux d'entretien demandés par les maires délégués. Il s'agit de mettre du caillou dans les chemins et de l'enrobé sur les routes communales. Ces travaux ont été effectués en avril – mai 2019.

Les achats de fournitures seront de 30 000€ TTC et la mise en place s'élèvera à 45 000€ TTC. Il n'y a pas de subvention pour les travaux de fonctionnement : une attribution de compensation est attribuée à la commune nouvelle par la communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie.



MOTS CACHÉS LE CYCLISME

p	o	c	a	p	e	l	e	t	o	n	a
b	c	r	p	e	v	a	n	o	a	d	m
a	m	l	o	r	é	q	u	i	p	e	é
i	e	p	a	t	é	c	e	o	p	k	r
e	i	s	i	s	d	l	h	r	a	t	o
n	a	v	f	a	s	o	u	a	s	é	a
a	g	r	i	m	p	e	u	r	p	e	r
v	l	m	r	f	r	a	m	c	r	é	e
a	i	o	d	u	j	a	n	e	i	r	e
r	p	r	o	l	o	g	u	e	n	u	a
a	a	c	x	h	é	a	e	g	t	t	v
c	a	b	i	t	i	r	u	c	u	s	e

CARAVANE
CLASSEMENT
ÉQUIPE

COUREUR
ÉCHAPÉE
ÉTAPE

GRIMPEUR
PELTON
PROLOGUE
SPRINT

SUDOKU

8	6		3	9	
	4		1		6 8
2		8 7			5
1	8		5	2	
	3	1		5	
7	5	3	9		
	2 1		7	4	
6			2	8	
	8 7	6	4		3

But du jeu : Remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases. Une grille ne peut aboutir qu'à une seule solution. Pour trouver les chiffres manquants, tout est une question de logique et d'observation.

DANS LES ASSIETTES

Une équipe de 10 salariés à plein temps dont 3 à Meulles/Notre-Dame-de-Courson/Fervaques et 4 Livarot, cuisine 400 repas par jour dans les cuisines de Fervaques et de Livarot, pour ensuite être livrés en voiture électrique par un agent. Les repas sont identiques pour tous les enfants mais avec des menus adaptés (*texture, nutrition*) pour les tout-petits de la MPE. Quant aux enfants de Notre-Dame-de-Courson, ils mangent au restaurant « Le Tournebroche » (*convention signée avec la mairie de Livarot-Pays d'Auge*). Les Menus sont disponibles sur le site internet de la mairie dès le jeudi pour la semaine suivante.

L'objectif principal étant de favoriser les circuits-courts et de fabrication française, l'approvisionnement se fait chez les producteurs et les commerces locaux de proximité :

Viande : locale chez ÉLIVIA MONTHÉAN pour Livarot / à la BOUCHERIE AUMONT pour Fervaques,
Fruits et légumes : HUIT À HUIT à Livarot ou l'ÉPICERIE-PRIMEUR à Fervaques,
Pain : les boulangeries de Livarot-Pays d'Auge,
Poisson : uniquement en frais – aucun produit d'élevage
Dessert : fabrication industrielle,
Épicerie « secs » : fabrication industrielle de la région
Laitage : lait cru (sauf MPE) AOP et AOC.

Le + : un quota de 20% de Bio est maintenu.

Le tri des déchets est réalisé dans nos cantines, avec des pesées prévues en juin.

Jean-François LECELLIER
Responsable des Services Péricolaires
de Livarot-Pays d'Auge



Michel PITARD,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué à la Modernisation
et à l'Urbanisme



Denis LE GOUT
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Travaux hors voirie et écoles.

URBANISME

Le 28 mars 2019, le Conseil communautaire de l'Agglomération Lisieux-Normandie a approuvé la révision du PLUi du Pays de Livarot avec effet exécutoire dès le 11 avril 2019. L'orientation principale de cette approbation vise à privilégier les constructions nouvelles à Livarot, dans les villages et hameaux. Dans les zones A et N les annexes sont autorisées jusqu'à 50 m² ainsi que les piscines jusqu'à 100 m². Les extensions sont également autorisées dans ces zones à hauteur de 30 % de l'emprise au sol de la construction ou 50 m² d'emprise au sol.

Les dossiers de demande de permis ou de déclaration préalable ne seront instruits que lorsque ces derniers seront complets. En ce sens, les maires délégués peuvent aider les administrés dans leurs démarches.

Le service urbanisme de l'Agglomération Lisieux-Normandie organise une permanence à la Maison de Service à la Personne (M.S.A.P) de Livarot et a pour but de renseigner les personnes sur les demandes d'urbanisme qu'ils comptent déposer, d'avoir des réponses aux questions sur le règlement du PLUi.

Pour fixer un rendez-vous, les administrés doivent téléphoner à la Mairie de Livarot 02 31 63 53 19 et demander M. SIMON.

TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement d'électrification ont débuté aux abords de l'école des Rosiers. Les travaux de rénovation de centre bourg à Tortisambert et Mesnil-Durand permettent un meilleur cadre de vie avec un enrobé neuf, des trottoirs et de nombreuses plantations.



© Ouest-France

Dans les rues Maréchal Foch, Marcel Gambier et Gambetta, les réseaux d'eaux usées et pluviales (EUEP) ont été réduits. La reprise des réseaux de la rue Marcel Gambier jusqu'à la rue Gambetta a été réalisée avec des trottoirs et bateaux permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Une reprise du réseau assainissement a été faite sur la route de Lisieux et dans le bas de la rue de la République. L'enfouissement des réseaux route de Lisieux a débuté mi-juin 2019 pour se terminer en 2020. Des plantations d'arbres, fleurs et aménagement urbain termineront les travaux de la rue de Lisieux.



Claudie SARNIGUET,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée au Fleurissement
et à l'Immobilier.

FLEURISSEMENT

Pour poursuivre la mission qui m'a été confiée depuis 2017, d'organiser le concours municipal annuel et gratuit s'intitulant « Maisons, jardins et balcons fleuris », le concours 2019 a débuté par une première réunion de la Commission qui s'est tenue le 6 mars dernier.

Tout a été mis en œuvre pour que nos habitants de Livarot-Pays d'Auge soient informés grâce à la mise en place d'un affichage au sein des 22 communes historiques et pour qu'ils aient accès aux supports d'inscription.

La date de clôture a été fixée cette année au 31 mai pour que chacune et chacun qui le souhaite ait le temps d'agrémenter son jardin, ses balcons et terrasses, façade, au gré des saisons à venir... Nous les remercions pour leur implication dans l'embellissement de leur commune. Des récompenses sont prévues à l'issue du concours.

À signaler deux nouveaux prix :

- Le « coup de cœur du jury » composé de 8 personnes (*professionnels qualifiés et élus*) ;
- Un prix spécial « développement durable » qui fait appel à des qualités particulières, dont une pratique du jardinage éco-citoyen donc remarquable.

Nous vous souhaitons bonne chance dans l'élaboration de vos jardins en gardant à l'esprit les critères du règlement 2019 que vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune, www.livarot-paysdauge.fr.

Nous tenons à féliciter l'équipe des services techniques, sous la responsabilité de M. MARIE, qui, malgré les travaux en centre-ville, se sont employés à maintenir un fleurissement à la hauteur des enjeux. Pari gagné !

Ce concours, organisé par la Ville de Livarot-Pays d'Auge, a eu du succès cette année encore parmi vous.



© Ouest-France

IMMOBILIER

La Commission « Immobilier » que je préside s'est réunie le 13 février dernier après la visite des sites.

Accompagnée des membres de la Commission et du Maire M. GUILLEMOT, nous nous sommes d'abord rendus dans les différents ateliers utilisés par les agents techniques. M. MARIE en a assuré la visite guidée. Puis, une visite des locaux et bureaux de l'EXGEDIMAT s'en est suivie, la municipalité de Livarot-Pays d'Auge ayant le projet d'installer l'ensemble des services techniques sur ce site.

Le site de l'hôtel restaurant du Vivier, en mauvais état, situé Place Georges Bisson à Livarot, est prévu en démolition courant 2019. Accompagné par l'EPFN*, l'aménagement urbain est à l'étude.

Il est à noter l'intérêt que portent les membres de la Commission et M. le Maire aux changements entrepris pour que prospère Livarot-Pays d'Auge.

*Établissement Public Foncier de Normandie

LE SAVIEZ-VOUS ?

Installer un récupérateur d'eau pluviale permet une économie de plus de 40 % de sa consommation d'eau de ville, soit environ 300 € par an, sans avoir à restreindre son utilisation quotidienne (*150 à 200 litres en moyenne*). Les postes concernés (*source : Ademe*) par ces économies sont les W.-C. (20 %), la lessive (12 %), la vaisselle (10 %), le lavage de voiture (6 %) et l'arrosage du jardin (6 %).



Joël VREL,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué à l'Adressage, aux Cimetières
et à la Culture.

CIMETIÈRE de LIVAROT

Dans toutes les allées du colombarium, la municipalité va faire poser un enrobé et créer une nouvelle allée tout autour de cet espace.

Il y a quelques années, un premier columbarium, composé de douze cases, avait été installé dans la partie nouvelle du cimetière de Livarot. En 2016, une sphère de 20 cases a été aménagée permettant de placer 2 urnes dans chacune des cases. Aujourd'hui, l'aménagement paysager a été réalisé par les services techniques de la Ville et les allées vont prochainement être enrobées.

Pour les particuliers, le coût d'une concession de quinze ans est de 450 €, 800 € pour une durée de trente ans.

Le cimetière de Livarot dispose également d'un jardin du souvenir qui permet de disperser les cendres des défunts. Si je veille sur la gestion du cimetière, je suis également assisté de Marie-Noëlle BERNARD et d'Isabelle GIRAUD, des services administratifs de la mairie. En effet, relever les tombes abandonnées est une procédure longue, qui s'étend souvent sur plusieurs années.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une clé du cimetière est disponible toute l'année, sur demande à la mairie de Livarot afin de permettre l'accès en voiture pour les personnes à mobilité réduite.



Marie-Jeanne LEBOURGEOIS,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée aux Affaires Sociales
et aux Logements.

AGENDA du C.C.A.S.

1^{er} mai 2019 : Visite à la fondation St-Joseph pour offrir des brins de Muguet aux résidents pour leur porter bonheur.

13 juin 2019 : Voyage organisé pour les livarotaises et livarotais de plus de 65 ans à l'Aigle visiter la manufacture des Aiguilles BOHIN.

13 juillet 2019 : Visite à la fondation St-Joseph pour remettre un parfum aux résidents.

Décembre 2019 : 7 : repas de Noël des + de 65 ans, 23 : Distribution de chocolats à la fondation St-Joseph.



Bernard DORIO,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué à l'Évènementiel.

ANIMATIONS

Hormis la Fête de la Musique qui s'est déroulée dans plusieurs endroits de Livarot le 21 juin dernier, la « Brocante-Foire à tout » du 6 juillet, avec restauration sur place, aura lieu au stade de Livarot. En raison du plan Vigipirate autorisant une seule manifestation en centre-ville par an, celle-ci est par conséquent réservée à notre « Foire aux Fromages ».

Comme tous les ans, la foire qui se déroule le premier week-end du mois d'août, avec tous ses exposants qui occuperont les rues du centre-ville, son lot d'animations, le repas champêtre et le concours du plus rapide mangeur de Livarot, toujours sous un temps propice, font que cette manifestation est toujours une réussite.

L'association « Livarot Animations » dont je suis le Président est toujours en quête d'idées nouvelles. N'hésitez pas à me contacter via la mairie de Livarot-Pays d'Auge (02 31 63 53 19 ou mairie@livarot-paysdauge.fr).

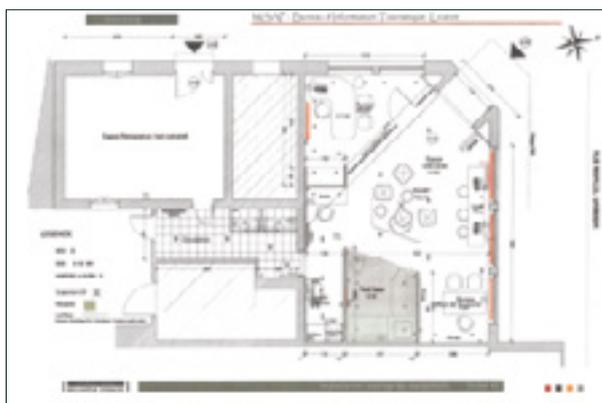


Patrick BEAUJAN,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Travaux des écoles.
*Conseiller délégué à la Communauté
d'Agglomération Lisieux Normandie
en charge des Maisons de
Services Au Public (M.S.A.P.).*

M.S.A.P.

Le projet de la Maison de Services au Public (M.S.A.P) à Livarot s'est concrétisé.

Les travaux vont débuter courant juin, place Georges Bisson, par des travaux d'aménagement, d'agencement pour mutualiser la M.S.A.P et le Bureau d'Information Touristique (B.I.T.), avec un accès pour les personnes à mobilité réduite.



Une trêve estivale de 2 mois est prévue pour conserver le maintien du service public pendant la saison touristique, avec une reprise des travaux début septembre pour une ouverture programmée début novembre 2019.



vues non contractuelles

Le Point Info 14, rue du Général Leclerc sera également transféré dans les nouveaux locaux de la M.S.A.P, à l'issue des travaux qui sont pris en charge intégralement par la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie pour un montant de 75 000 € HT, avec la mise à disposition du local par la commune de Livarot-Pays d'Auge. Pour rappel, cette mutualisation permet une meilleure organisation des services offerte à l'ensemble de la population de Livarot-Pays d'Auge.



VIE QUOTIDIENNE

Parmi les différentes catégories de bruits, classées en fonction de l'origine de la nuisance sonore, il faut parler des « bruits de voisinage », mais aussi des activités professionnelles ou culturelles, sportives ou de loisirs...

Les infractions sont passibles d'une contravention de troisième classe, si elles sont supérieures aux limites admissibles définies par le code de la santé publique.

Les bruits « domestiques », dont essentiellement les bruits « de voisinage » résultent de la vie quotidienne. On peut citer certains exemples :

- cris d'animaux,
- appareils de diffusion de son et de musique,
- outils de bricolage, de jardinage,
- appareils électroménagers,
- pétards et pièces d'artifices,
- activités occasionnelles, fêtes de famille, travaux de réparation...

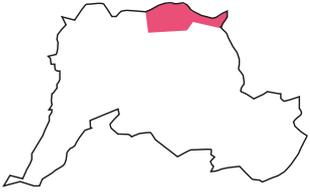
Il est primordial de savoir que le comportement d'une personne entraîne sa responsabilité et qu'elle peut être sanctionnée sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

RAPPEL des HORAIRES AUTORISÉS pour les travaux de JARDINAGE et de BRICOLAGE :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Rappelons que le maire et ses adjoints sont officiers de police judiciaire. En dehors de ces horaires, le responsable des nuisances, est pénalisable.

des maires délégués s'expriment



AUQUAINVILLE

L E Puits du Maubuisson d'après Daniel ANTOINE : en 1594, ce puits existait déjà et servait aux familles BOUVIER et CHAUVEL pour leurs besoins en eau potable. Conformément à l'acte passé le 7 mars 1594 par devant les « tabellions » autrement dit les notaires à Auquainville : M. Isaac LEFRONT et M. Noël COURTONNE, fut signé à la suite d'un partage entre les enfants DELAMARRE.

Ce puits, d'une profondeur de 17 m pour 1 m de diamètre est abrité par un bâtiment carré en chêne de 3 m de côté et 3,20 m de hauteur, est doté d'une roue en bois de 2,10 m de diamètre équipée de 18 manetons pour pouvoir la faire tourner manuellement. L'eau était remontée à l'aide d'un récipient d'une contenance de 20 litres, en acier galvanisé accroché au bout d'une corde enroulée autour d'un cylindre de bois de 26 cm de diamètre, lui-même actionné par cette grande roue.

Le puits a été utilisé jusqu'en 1966 avant que toutes les maisons ne soient reliées au réseau d'eau potable du plateau sud de Lisieux.

Naissances de :

- Gabin CREVEL le 7 juillet 2018 ; ses parents se sont mariés le 25 août 2018 : Nicolas CREVEL et Sophie ROOSES
 - Lexa PICOT le 5 janvier 2019
 - Jeanne RIMBAULT le 16 février 2019
- Félicitations aux heureux parents.

Nous déplorons la disparition de :

- Auguste LEGAC, à 91 ans
- Odile REVEL, à 92 ans
- Élisabeth SURTOUQUE, à 96 ans.



Françoise et Daniel ANTOINE devant le puits

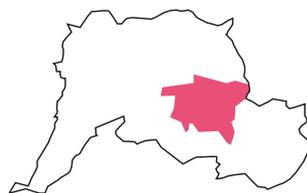
© Auquainville

LE SAVIEZ-VOUS ?

1916 : Le colonel BRUNAU-VARILLA, directeur du service des eaux à l'armée de Verdun, pour satisfaire les besoins en eau potable des troupes françaises encerclées par les Allemands lors de la bataille de Verdun, fit puiser de l'eau dans la Meuse en y ajoutant une petite quantité d'eau de Javel pour la rendre potable. C'est depuis cela que l'action de rendre l'eau potable avec de l'eau de Javel a pris le nom de « verdunisation ».



© Auquainville



Roland BAUCHET,
Maire délégué de la commune historique
de Notre-Dame de Courson.

NOTRE-DAME DE COURSON

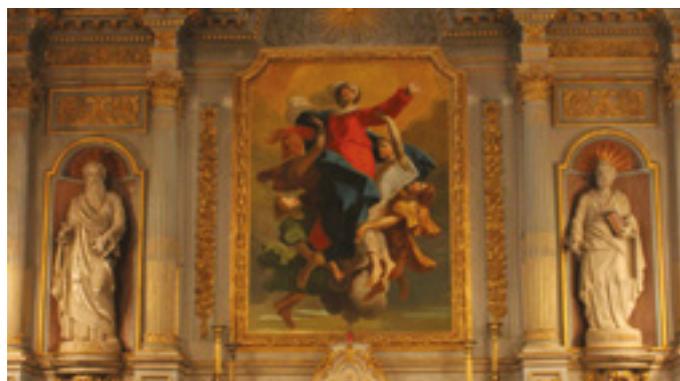
Les panneaux solaires sur le toit de la salle des fêtes seront installés au mois de juin 2019.

Le terrain de camping-cars sera agrandi en septembre 2019. Notre projet de maison médicale est en cours d'étude au niveau du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La voirie des « Aunais » sera refaite cet été.

Le Noël de la commune se tiendra le samedi 14 décembre 2019.

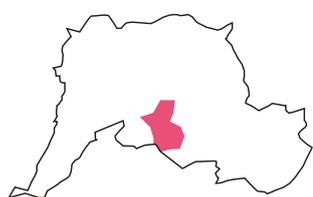
Association « Ensemble pour le Patrimoine Coursonnais » : Dans l'église, après avoir restauré le tableau « l'Assomption de la Vierge » (copie de l'œuvre de Nicolas Poussin), notre projet cette année est l'intervention de conservation du retable majeur classé monument historique. Afin d'obtenir des fonds, nous organisons un concert d'accordéons avec Jérôme ORTET et 10 musiciens le vendredi 5 juillet à 20 h 30 en l'église de Notre-Dame-de-Courson. Ouverture de l'église lors des journées du patrimoine avec exposition de peintures et de sculptures les 21 et 22 septembre 2019.



© Notre-Dame-de-Courson

Comité des fêtes :

- Fête de la Saint-Christophe : 27 et 28 juillet 2019,
- Marché de Noël : 07 décembre 2019,
- Repas dansant : 31 décembre 2019



René YONNET,
Maire délégué de la commune historique
de Bellou.

BELLOU

Les différentes animations :

- le 6 janvier le comité des fêtes a organisé la galette des rois et le Noël des enfants de la commune ;
- le dimanche 24 mars, trois courses cyclistes ont été organisées par l'Étoile sportive livarotaise ;
- le dimanche 28 avril a eu lieu la foire à tout, avec une trentaine d'exposants ;
- le dimanche 16 juin se déroulera notre traditionnel repas champêtre avec l'orchestre Jérôme ORTET ;
- le samedi 23 novembre à 19h30, sera organisée une soirée dansante avec l'orchestre Dominique LEGRAND à la salle des fêtes de Notre-Dame-de-Courson.

L'état civil :

Nous avons eu la joie d'avoir deux nouveaux habitants avec la naissance de Florian VRAC le 26 février et de Juline CARON le 16 avril.

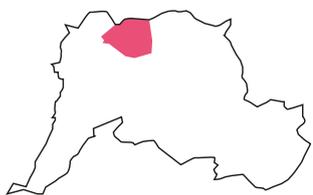
Le samedi 25 mai, nous avons célébré les 65 ans de mariage de M. et Mme JEANNOT Raymond et Christiane (*Noces de palissandre*) entourés de leur famille et proches.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre deux décès en début d'année : M. Marcel CHOUQUARD et Mme Annie CAMBIER.

Les travaux :

Des travaux seront réalisés au Calvaire, à l'Église et dans un bâtiment communal (*gouttières, cloches, enduit et peintures à l'intérieur de l'église*).

Des travaux de voirie seront réalisés Route du Hamel.



Mireille DROUET,
Maire déléguée de la commune historique
du Mesnil-Germain.

LE MESNIL-GERMAIN

État Civil : En ce début d'année, nous avons le bonheur d'enregistrer la naissance de trois enfants : Lucie THINARD, fille d'Alexia BOULAND et d'Olivier THINARD née le 28 février 2019 ; Guënola MOUTIER, fille de Christelle CLIN et de Vianney MOUTIER née le 11 mars 2019 ; Fabio GARDY, fils de Mickaëla LETELLIER et de Tony GARDY né le 13 mars 2019. Nous déplorons les récents décès de Mme Monique COCHARD épouse MARTIN et de M. Gilbert MARTIN, doyens de notre commune, tous deux mariés et respectivement âgés de 89 et 92 ans.

Travaux : Le Syndicat d'Eau potable du Pot Blanc continue de remplacer d'anciennes canalisations d'AEP (*Adduction d'Eau Potable*) ; un nouveau tronçon sur le secteur des Forges Mézières vient d'être terminé et sera suivi par la pose d'une conduite neuve allant du quartier de l'École au Château. Les fuites régulières et les pertes de nombre de m³ d'eau ainsi cesseront. La pose d'enrobé, cette année, sera effectuée sur une grande partie du Chemin du Hamars. Pour les autres chemins desservant des habitations et qui le nécessitent le plus, plusieurs tonnes de cailloux et de tarmac ont été étalées par l'entreprise CORU.

Tourisme Randonnées : L'explosion printanière de la végétation sauvage, le fleurissement des arbres fruitiers, la beauté des jardins qui longent nos chemins de randonnées, sont favorables aux promenades et aux découvertes. Nous invitons les riverains à ne pas détériorer les voies communales bucoliques.



© Wikimedia Commons - Les Grottes

Associations : Les adhérents du Foyer des Anciens se réunissent un jeudi sur deux à la Salle des Fêtes de Mesnil-Germain pour des activités ludiques et le partage amical d'un goûter. Le club est ouvert à toutes personnes retraitées. Les membres de l'Amicale des Démobilisés, fondée en 1953, souhaitent toujours localement honorer le devoir de mémoire du 11 novembre et témoigner ainsi du souvenir de la Nation auprès de plus jeunes générations. Ils ont, par ailleurs, en projet pour cette année une visite de musée en sortie groupée.



© Wikimedia Commons - Le colombier

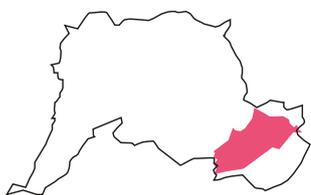


© Wikimedia Commons - Le Château



© Wikimedia Commons - Église St-J.B. et détails des statues (St-Jean-Baptiste et Saint Roch).





Patrick BEAUJAN,
Maire délégué de la commune historique de Meulles.

MEULLES

Réalisation des travaux en 2019 :

- Installation de 4 poteaux incendie ;
- Éclairage classe de CP ;
- Rénovation de la grille et des deux portails du cimetière ;
- Automatisation des cloches et de l'horloge de l'église ;
- Réparation d'une partie du clocher et installation du chauffage dans le chœur de l'église ;
- Installation de 2 radars pédagogiques ;
- Réfection et entretien de la voirie ;
- Travaux de réparation couverture des bâtiments communaux.

Travaux de canalisations SIAEP Meulles/

Friardel : Le changement des canalisations d'eau potable a commencé dans la commune au lieu-dit « le Vaast » et va se poursuivre jusqu'à la sortie du bourg direction Orbec et le Sap.

Le syndicat a aussi embelli notre château d'eau par 2 belles fresques représentant les symboles de notre Normandie à savoir le manoir des Éteux et un Alambic.

Adressage : Comme vous avez pu le constater, le nom des rues et les numéros sont installés dans notre village depuis peu. Cela permettra aux services de secours, à la poste, aux livreurs, et autres personnes voulant se rendre chez vous, de vous géolocaliser avec plus de rapidité et d'efficacité.

École Meulles/Notre-Dame-de-Courson : Les parents d'élèves et les élus se sont mobilisés pour le maintien des classes et des 4 enseignants.

Boulodrome : Le service technique a rénové le boulodrome, afin que vous puissiez passer de bons moments de convivialité. Nous vous remercions de respecter la propreté et la qualité du terrain de pétanque, celui-ci étant interdit aux deux roues et autres engins.



© Meulles

Élagage des haies : Conformément à l'article R161-4 du code rural, les propriétaires ou exploitants riverains sont dans l'obligation d'élaguer leurs arbres, haies ou autres plantations de manière à ne pas gêner la circulation, la visibilité des carrefours et autres virages dangereux. Les câbles d'EDF et France TÉLÉCOM sont souvent détériorés. Il est impératif de ramasser ses déchets verts lors de l'entretien de vos haies afin de ne pas encombrer les fossés et permettre à l'eau de s'évacuer.

Manifestations : Comme chaque année, le repas de nos aînés sera organisé en septembre avec les 4 communes du plateau (*Préaux-Saint-Sébastien, Family, Cerqueux et Meulles*).

Un arbre de Noël est proposé par les élus communaux : un goûter est offert et les cadeaux sont distribués aux enfants de la commune (*jusqu'à 10 ans*) en présence du Père-Noël.

L'association du Plateau organise 2 randonnées par mois, tous les 1^{er} dimanche de chaque mois (*12 à 14 kms*) et une randonnée les vendredis en milieu de mois (*8 à 10 kms*). Des affiches sont apposées dans les mairies du plateau ainsi qu'une information dans la presse. Vous pouvez contacter directement la Présidente : Martine PRESTAVOINE au 06 31 33 60 14.

Un vide-grenier est aussi prévu sur le terrain communal de Meulles le 15 septembre prochain. Divers jeux de société sont organisés 2 fois par mois, les mercredis et vous pouvez contacter Marie-Thérèse TINARD au 02 31 32 91 25.

D'autres manifestations pourraient être organisées durant l'année par d'autres d'associations, vous serez tenus informés.



Stéphanie ERNOULT,
Maire-déléguée de la commune historique
de La Croupte.

LA CROUPTE

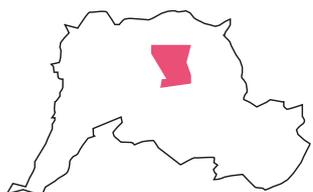
Événement :

- repas des aînés 11/06/19,
- messe le 05/05/2019 à 11h30,
- concert 19/05 en l'église de La Croupte,
- mariage le 25/05 de Pauline LEVÊQUE et Nicolas LAFARGUE.
- M. JONQUET Raymond décédé le 25/04/2019.

Travaux :

réalisés : cailloux au parking de l'église, voirie chemin de La Daugerie.

prévus : remise en état du raidillon aux abords de l'église.



Michel CORU,
Maire-délégué de la commune historique
de Cheffreville-Tonnencourt

CHEFFREVILLE- TONNENCOURT

État civil :

Naissances : Éléana JOLLY née le 12/08/2018,
Théa PERRARD né le 12/08/2018, Soan COINTRE
né le 21/08/2018, Alban BLONDELLE né le
09/10/2018, Emma HEBERT née le 15/01/2019.

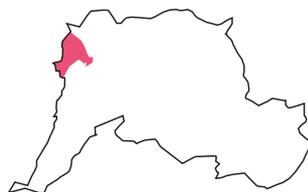
Mariage : Méril BUNOUT et Solène CUDENNEC,
le 20/10/2018

Décès : Claude LANTOINE le 20/05/2018, Henri
VIOT le 07/08/2018, Ange LECOVEC en 2019.

Travaux :

réalisés : couverture de l'église pour 42 000 €,
réfection de l'électricité de l'église : 5 679.00 €.

prévus : réfection du clocher de l'église courant
2019.



Patricia HENRY,
Maire déléguée de la commune historique
de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury.

SAINT-MARTIN-DU- MESNIL-OURY

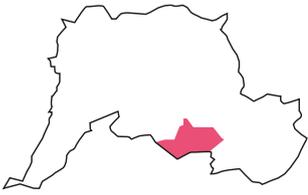
Nichée à flanc de colline, et surplombant la Vie, la petite église de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury n'en a pas fini d'attirer toutes les attentions. Après plusieurs programmes de rénovation, et la remise en place du coq, c'est la foudre, en 2018 qui a traversé son clocher faisant une envolée d'ardoises, abimant la charpente, même quelques silex des bas murs en ont eu pour leurs éclats. Après des mois d'expertise et de projets de travaux, l'entreprise Pouchin-Duval (*artisan local*), dès le mois de juin, a pris d'assaut cette tourelle pour recoiffer la Dame.

À l'heure où un autre patrimoine internationalement connu a souffert d'un incendie accidentel, pour lequel l'ensemble du pays et bien au-delà a exprimé stupeur et tristesse, où un élan de générosité exceptionnel et suffisamment rare s'est produit tant les promesses de dons annoncées sont à la hauteur de la catastrophe, le destin de la petite église de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury, avec son humble histoire pourrait paraître anecdotique. Seulement, ici aussi, comme dans beaucoup de communes rurales, une association d'habitants et de sympathisants en soutien à la commune, veille et reprend cette année sa quête d'aide au financement pour continuer à redonner à ce patrimoine sa splendeur méritée.

C'est ainsi depuis de longues années, et si la patience est une qualité, la témérité, la solidarité et la bienveillance n'en sont pas moins édifiantes pour la sauvegarde de ces patrimoines moins connus et méritent d'être rapportés. Une affaire à suivre...



© Saint-Martin-du-Mesnil-Oury



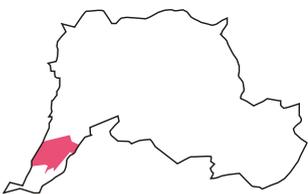
Marie-Thérèse STALMANS,
Maire déléguée de la commune historique
des Moutiers-Hubert.

LES MOUTIERS-HUBERT

Certains travaux sont prévus courant 2019, financés par la commune historique des Moutiers-Hubert. En voici la liste :

- L'aménagement d'une aire de pique-nique au bord de la Touques.
- Le démoussage des toitures de l'église et du garage.
- La pose d'une main courante au niveau du parvis de l'église.
- La démolition des trois marches à l'entrée du cimetière, remplacées par une rampe d'accès en béton lavé.
- La pose de huit potelets avec chaîne afin d'interdire l'accès aux marches de l'ancienne église.
- La réfection de l'appui de fenêtre de l'oratoire à la Vierge et la création d'un nouveau massif à l'identique (*béton et silex*).
- La réparation de la margelle du lavoir et la création d'un trottoir en briques anciennes devant celle-ci.

La commune attendait avec impatience le nouvel adressage ; celui-ci étant terminé, les habitants sont satisfaits.



Jean-Claude BÉNARD,
Maire-délégué de la commune historique
de Tortisambert.

TORTISAMBERT

Le nouvel adressage est devenu effectif par la mise en place des panneaux de rues avec les numéros sur chaque habitation.

Des travaux dans le bourg ont débuté en janvier dernier et se sont terminés en avril. Ceci dans le but de sécuriser le bourg avec l'intégration de deux plateaux, un parking de douze places dont une pour personne à mobilité réduite. Des trottoirs ont notamment été réalisés ainsi qu'un arrêt de bus. Le presbytère, lui, a été vendu le 6 avril dernier.



© Tortisambert

Les travaux à venir :

Le portail de l'église sera rénové, quelques travaux de voiries seront exécutés sur la Becquetière, le ravalement de la mairie.

Les animations :

Nous avons eu la chance le 16 avril dernier d'être sur le circuit de la course cycliste Paris-Camembert, avec deux passages.

Le bourg a été décoré à cette occasion. La décoration avec les vélos est restée jusqu'à la course cycliste organisée le 12 mai dernier par l'ESL section cyclisme.

Un grand vide-grenier a été organisé dans le bourg le 1^{er} mai par le Comité des fêtes avec une exposition de tracteurs anciens.

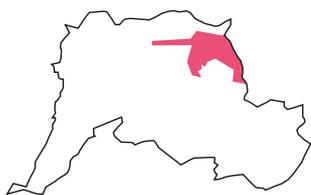
Le repas des anciens s'est déroulé le samedi 18 mai avec les communes voisines des Autels-Saint-Bazile et Heurtevent, au restaurant le Tournebroche à Notre-Dame-de-Courson

L'état-Civil :

Un pacs a été déclaré en mairie.

Bienvenue aux deux nouvelles naissances à Tortisambert.

Nous avons la tristesse d'apprendre un décès parmi nos habitants.



Didier LALLIER,
Maire-délégué de la commune historique
de Fervaques.

FERVAQUES

Événements marquants :

- 2/02 : soirée paëlla (A.P.E.) ;
- 9-10/03 : Carnaval-loto-thé dansant (A.P.E.) ;
- 4/05 : tournoi de tennis de table (Asso. Tennis de table). Entraînement tous les lundis soirs pour les adultes et le mercredi après-midi pour les jeunes à la salle des Fêtes ;
- 5/05 : Foire à tout (A.P.E.) ;
- 5/05 : concert à l'église par Isabelle OLIVIER Harpiste ;
- 18/05 : 4^{ème} nuit des musées (Château le Kinnor) ;
- 29/06 : Kermesse des écoles (A.P.E.) ;
- 30/06 : conférence-débat sur les Templiers à Fervaques (Château le Kinnor) ;
- 7/07 : Tournoi de football (A.S. St Cyr-Fervaques) ;
- 25/08 : 100 ans de M. Louis FOIRIER, chevalier de la Légion d'honneur (Asso. des Anciens Combattants) ;
- 24/11 : repas des aînés.

Associations :

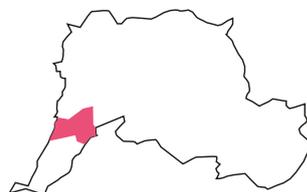
- Tennis de table : Entraînement tous les lundis soirs pour les adultes et le mercredi après-midi pour les jeunes à la salle des Fêtes.

- Tennis de Fervaques : Cours d'initiation gratuits pour les jeunes de 7 à 12 ans sur le terrain les lundis et jeudis de 16h à 17h. Tél. : 06 22 00 56 14

- Bibliothèque de Fervaques : 19/07: Grande fête du livre jeunesse « partir en livre » autour de l'écrivain Claude PONTI ; 21/09 : Grande braderie de livres ; La Compagnie Couverture(s) fera une lecture publique la semaine du 25 novembre ; 16-17/11 : Soirée jeux de société ; Octobre-novembre-décembre : bébés lecteurs et des rencontres tricot.

Horaires d'ouverture : mercredi : 14 h 30 - 18 h 30 / vendredi : 16 h - 18 h 30 / samedi : 10 h 30 - 12 h.

Tél. : 02 31 63 68 06



Jean-Louis DESMONTS,
Maire-délégué de la commune historique
de Heurtevent.

HEURTEVENT

État civil :

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Mme Catherine PRIEUR.

Les travaux :

Des travaux de voirie seront réalisés chemin de la Cour Manable et route de la Hanoudière sur la période de juin à septembre.

Les travaux de couverture de l'église sont prévus cette année.

Les animations :

- Le repas des anciens a eu lieu le samedi 18 mai 2019 au restaurant le Tournebroche à Notre-Dame-de-Courson ;

- Le repas communal s'est tenu le dimanche 30 juin sur le terrain de l'église ;

- La foire à tout se déroulera le dimanche 8 septembre sur le terrain de l'église.



© Drones-images

Collège Fernand LÉGER

1 route d'Orbec – Livarot
14140 LIVAROT PAYS D'AUGE
Tél. : 02 31 63 50 75 - Mail : ce.0140067x@ac-caen.fr
<http://college-fernand-leger.etab.ac-caen.fr/>

Le collège a accueilli 250 élèves pendant l'année scolaire 2018 – 2019. Les projets de l'équipe éducative ont permis à tous les collégiens de bénéficier d'au moins une sortie pédagogique.

- Les élèves de 6^{ème} : Découverte de Vieux-la-Romaine,
- Les élèves de 5^{ème} : Visite du Mont-Saint-Michel,
- Les élèves de 4^{ème} : Visite de Paris,
- Les élèves de 3^{ème} : Visite du Mémorial de Caen et du cimetière américain,
- Tous les élèves latinistes (*de la 5^{ème} à la 3^{ème}*) sont partis deux jours à Paris.

Les projets culturels ont rythmé l'année des collégiens. Les élèves de 5^{ème} ont ainsi préparé avec leurs professeurs de français, une scène de théâtre qu'ils ont jouée au « Cinéma le Parc » et ont bénéficié de l'action « collège au cinéma », en partenariat avec le Conseil Départemental et la commune.

De plus, les élèves d'une classe de 3^{ème} ont créé des mosaïques à la façon de Fernand LÉGER, accompagnés par deux plasticiens.

Tous les élèves de 6^{ème} ont pu assister à une répétition générale d'une troupe de théâtre en résidence, en lien avec la Compagnie Couverture(s).

L'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S.) et la section sportive badminton ont eu d'excellents résultats cette année encore à l'échelle départementale et académique (*champions académiques de pétanque et troisième équipe académique en badminton*).

Le lien pédagogique avec les écoles du secteur et le RAM a été riche.

- Les élèves de 6^{ème} ont lu un conte en anglais à des élèves de CM2 et aux enfants du RAM.
 - Tous les élèves de CM2 du secteur ont profité d'une journée en immersion au collège, accompagnés par leurs professeurs des écoles (*visite du collège, fonctionnement du CDI, cours d'anglais et de physique-chimie, repas au collège, découverte du badminton*).
 - L'équipe éducative a impulsé la création de portes ouvertes pour répondre aux questions des familles.
- Le parcours avenir des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} s'est développé grâce à un lien renforcé avec les lycées lexoviens. Toutes les actions ci-dessous ont permis d'informer les élèves et leurs familles sur les choix d'orientation.

- La création d'un forum des formations et d'un forum des métiers au collège a permis à tous les

élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, soit 125 élèves, de rencontrer à la fois des professeurs et proviseurs de lycées lexoviens et des professionnels.

- Les élèves de 3^{ème} se sont rendus aux Olympiades des métiers à Caen mais aussi à la journée de découverte des formations, proposée par le lycée Paul CORNU.

Rentrée 2019 : le lundi 2 septembre. (8h30 : 6^{ème}, 10h35 : 3^{ème}, 14h : 5^{ème}, 14h15 : 4^{ème}). Une réunion d'information sera proposée aux familles des élèves de 6^{ème} à 8h45 dans le restaurant scolaire.

Principal : M. Stéphane VITEL-

Centre de LOISIRS

Tél : 06 22 91 89 91
<https://www.facebook.com/centredeloisirlivarot>

Au centre de loisirs de Livarot-Pays d'Auge, tout se passe pour le mieux.

Sous un temps presque estival, 45 enfants inscrits aux vacances de Pâques ont profité des nombreuses activités et sorties : bowling, spectacle de Cirque CORBINI, visite aux résidents de l'EHPAD, ateliers intergénérationnels (*pâtisserie, dessins, jeux de société...*), Médiathèque (*un outil fabuleux pour nos enfants qui ont aussi profité des animations de la Médiathèque*), skate park, chasse aux œufs... Les enfants ont été supporters de la course cycliste classique Paris-Camembert. Une bonne ambiance tout au long du séjour, avec un groupe qui a bien vécu ensemble.

Les enfants ont également préparé eux-mêmes leurs goûters en participant à des ateliers cuisine (*nous ne sommes jamais mieux servi que par soi-même*).

L'ACTU : Retrouvons-nous à la prochaine session du lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2019 pour les vacances d'été. Mini camps à Pont-d'Ouilly du 15 au 19 juillet 2019 et St-Laurent-sur-Mer en août du 5 au 9.

Directeur : M. Nicolas BAZIN



© Nicolas BAZIN



© M-H. LOUËT

l'enseignement

École de CHATEAUBRIAND

Route d'Orbec - Fervaques
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél. : 02 31 32 58 12

Écoles de MEULLES N-D de COURSON

Notre-Dame de Courson
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél. : 02 31 32 31 55

HORAIRES :

Meulles : 8h45 à 11h45 et 13h15 à 16h15.
Notre-Dame de Courson : 8h30 à 11h30 et 13h à 16h.

L'année 2018-2019 avait pour thème le voyage. Les 4 classes ont donc travaillé sur ce thème dans ces différents domaines et cela aboutira par :

- un concert au cinéma de Livarot (*répertoire sur le voyage*),
- une représentation de théâtre « Le long voyage du pingouin dans la jungle » donnée par les élèves de CE2/CM1 et CM2,
- une exposition du travail d'arts visuels, le 30 juin lors de la kermesse.

Cette année, l'école participe à fête des abeilles les 28 et 29 juin.

Les sorties scolaires prévues :

- les maternelles au château de Canon pour une visite contée Hansel et Gretel puis l'après-midi à la ferme pédagogique de Canon, le 1^{er} juillet ;
- les CP/CE1 : château de Crèvecœur le 14 juin ;
- les CE2/CM1 et CM2 : parc Ornavik à Hérouville-Saint-Clair le 16 mai.

L'année prochaine avec la fermeture d'une classe et la mise en place d'un dispositif de CP 100% réussite, l'école comptera 4 enseignants comme l'année précédente. La maternelle restera à Meulles, avec une classe de CP aussi. À Notre-Dame-de-Courson, il y aura sans doute une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2. Cette organisation n'est qu'un projet pour le moment, il reste encore des incertitudes.

Le thème 2019/2020 n'a pas encore été choisi.

Inscriptions scolaires :

Les parents doivent se rendre en mairie pour effectuer les inscriptions administratives de leurs enfants. Ils peuvent aussi me contacter pour tout renseignement et/ou pour visiter l'école au 02 31 32 31 55.

Directrice : Madame Delphine PAYEN

HORAIRES :

École maternelle : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.
École élémentaire : 8h35 à 12h05 et 13h35 à 16h05.

Tous les élèves de la maternelle au CM2 (6 classes) ont travaillé cette année sur le thème de l'eau, en partenariat avec l'Agence de l'eau.

Les animations sont proposées par la communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie :

- une initiation à la pêche en rivière,
- une activité pêche à pied en bord de mer à Villers-sur-mer,
- la découverte de l'île de Tatihou (1^{er} juillet).

Tous les travaux des élèves ont fait l'objet d'une exposition à destination des parents d'élèves.

Les élèves de maternelle ont participé à un projet artistique départemental « Karambolages ».

Les classes élémentaires ont mené un projet théâtre avec la collaboration du Centre Culturel de Livarot qui s'est achevé par un spectacle en soirée le jeudi 27 juin.

Pour la rentrée 2019-2020, les inscriptions doivent être effectuées dans un premier temps en mairie de Fervaques (*lundi et vendredi*), avant de contacter la Directrice Mme TORRAILLE au 02 31 32 58 12 pour fixer un rendez-vous.

Directrice : Madame Esther TORRAILLE



École des ROSIERS

Rue des rosiers - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél.: 02 31 63 53 64 - Fax : 02 31 63 50 99
Téléphone cantine : 02 31 32 01 14 - livarot.etab.ac-caen.fr

HORAIRES :

8h40 à 12h et 13h40 à 16h20.

L'école a travaillé cette année autour de 3 axes majeurs : la culture, l'éducation au développement durable et le bien vivre ensemble.

7 classes ont participé aux actions proposées par l'Agglomération Lisieux-Normandie dans le cadre du projet « Y'a pas de mauvaises graines ». Ces classes ont travaillé autour des oiseaux (*reconnaissance, inventaire, fabrication de nichoirs*) et de la forêt. Des actions jardinages sont également en cours pour la maternelle et une classe de CM1/CM2. Elles se poursuivront l'année prochaine notamment dans le cadre du concours de la plus grosse citrouille mis en place à l'occasion des Saveurs d'Automne.

Notre orchestre à l'école va conclure l'année par des prestations lors du défilé de la fête de la musique et lors de la kermesse de l'école le dimanche 30 juin. Les classes ont également pu bénéficier d'interventions en musique, en arts plastiques et en danse en lien avec le centre culturel, de projets avec la Médiathèque, de séances au cinéma et d'un concert du groupe Norkito.

Nous avons accueilli cette année des étudiants en Santé dans le cadre de leur formation, ils ont proposé des actions de formation et de prévention dans le domaine des compétences psychosociales. Ce travail va se poursuivre dans le cadre des actions mises en place pour renforcer un climat scolaire serein. Les délégués ont mené plusieurs projets (*installation d'une boîte à livres, travail avec les classes autour du climat scolaire...*). Leur rôle va encore être amené à se développer.

L'ensemble des classes du CP au CM2 a pu se rendre à la piscine de Saint-Pierre-en-Auge, l'objectif est de former 100% des élèves à la nage.

Le travail autour de ces 3 axes va se poursuivre ; d'autres axes seront également amenés à être développés dans le cadre de l'élaboration du projet d'école pour la période 2020-2025.

Les inscriptions pour la rentrée 2019 sont en cours et à faire auprès de la mairie de Livarot. Retrouver toutes les informations sur le site internet de l'école ou bien téléphoner pour avoir une réponse rapide à vos questions. La matinée d'accueil des futurs élèves de Petite Section se tiendra le samedi matin 22 juin. À la rentrée, pour la deuxième année, les élèves de CP seront en effectif réduit dans le cadre des CP dédoublés. La rentrée s'effectuera le lundi 2 septembre 2019.

Directeur : Monsieur Jean-Baptiste LECELLIER-LEPECQ



© Réinventer la Seine

École SAINT-JOSEPH

(établissement scolaire privé)
22, rue Delaplanche - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél. : 02 31 63 50 23
ecolesaintjoseph.livarot@orange.fr

HORAIRES :

8h30 à 12h et 13h30 à 16h15

L'école St-Joseph arrive à l'aboutissement de son projet pédagogique annuel. Le thème était celui de l'Éco-citoyenneté.

Les élèves partent actuellement en voyages pédagogiques qui clôturent ce travail.

Certains vont visiter Port 2000 et la centrale thermique du Havre. D'autres élèves fabriqueront un four solaire et devront relever des défis autour des énergies renouvelables et particulièrement l'éolien. Les plus petits iront travailler sur les sens et les saveurs au château de Beaumesnil. Deux classes partiront à Paris, visiter le Musée de l'Homme.

Les élèves auront donc appris cette année à comprendre l'impact de l'homme sur son environnement.

Notre fin d'année scolaire est aussi ponctuée, traditionnellement, par une semaine sans cartable dédiée au théâtre. Les représentations ont eu lieu le vendredi 7 juin dans la salle du cinéma « Le Parc » à Livarot-Pays d'Auge. Les pièces de théâtre sont en lien avec le projet de l'année.

L'ACTU :

Kermesse de l'école St-Joseph : dimanche 23 juin.

Directrice : Madame Fanny COUPRY



les services de l'Agglomération

Et si on parlait économie ?

Dans son acte fondateur, la Communauté d'Agglomération s'est placée comme moteur du développement économique.

Concrètement, quel est son rôle ?

L'objectif de l'Agglomération est de densifier et de requalifier l'offre locale de foncier et d'immobilier d'entreprises. Elle assure ainsi la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales tertiaires et artisanales. Dans ce contexte, l'agglomération a un rôle d'accompagnement des entreprises. Elle suit les projets d'implantation d'entreprises et poursuit la commercialisation des terrains.

Et concrètement à Livarot-Pays d'Auge ?

L'actualité économique en bref :

Z.A. NORD de Livarot :

- Une parcelle de 2 182 m² est en cours de cession sur la ZA Nord de Livarot à deux jeunes entrepreneurs afin qu'ils développent leur activité respective : plomberie - chauffage - dépannage d'une part et maçonnerie d'autre part ;
- Le bâtiment agroalimentaire occupé par l'entreprise Sophie H&Co sera disponible à partir de septembre 2019. L'Agglomération Lisieux-Normandie a mobilisé son réseau et a présenté ce bâtiment à deux prospects ;
- L'entreprise Made Inox est installée dans un atelier. Celle-ci, désireuse de développer son activité, vient de louer l'atelier voisin de 500 m².



- Disponibilités foncières : À ce jour, il reste encore 2 terrains disponibles sur la Z.A. Nord :
 - 1 ha (terrain appartenant à l'agglomération),
 - 1,5 ha (terrain appartenant à l'entreprise FOI qui a cessé son activité).

Z.A. SUD Livarot :

- Atol Méca a signé un bail début avril 2018 pour la location d'un atelier relais (*ex Artmyl*) de 1 400 m² pour développer une activité de mécanique industrielle ;
- L'Agglomération dispose d'un atelier relais de 1 400m² (anciennement occupé par l'entreprise ART-MYL). Une étude a été réalisée pour permettre d'accueillir une entreprise. Les travaux comporteront des bureaux, salle de réunion, sanitaires et surtout un mur coupe-feu pour séparer l'activité de Atol Méca de la future activité.

Autre :

- Le bail commercial de la S.A.S. St-Amour a été renouvelé. La société propose une activité : de vente de végétaux, d'horticulture, de pépinière et d'aménagement d'espace vert.

L'Agglomération en pratique :

Médiathèque La Fabrique :

20, rue Georges Leroy - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 61 88 18 - mediatheque-livarot@agglo-lisieux.fr

Centre culturel :

36, rue du Général Leclerc - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 63 05 74

Maison de la Petite Enfance :

place de la Gare - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 48 18 28

Pôle Santé Libéral et Ambulatoire :

place de Berovo - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 63 50 54

Les déchets ménagers et déchetterie :

ZI Nord - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
06 16 44 14 25

Bureau d'Information Touristique :

(ex Office de Tourisme)
1, place Gerges Bisson - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 63 47 39

Camping :

rue du Général Leclerc - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
06 77 43 09 83

Télécentre :

24 Rue Delaplanche - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 61 66 00

Maison de Services au Public / Point Info 14 :

8, rue du Général Leclerc - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 32 20 90
maison-des-services-publics-info-14@wanadoo.fr

François GILAS,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Lisieux Normandie
en charge du Développement économique
*Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Relations avec l'Agglomération.*

« Depuis près de deux ans, je participe à la mise en place d'une stratégie de développement économique, qui doit prendre en compte les attentes et l'évolution des atouts des pôles économiques du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Pour la commune de Livarot- Pays d'Auge, la collectivité a accompagné, depuis sa création, plusieurs acteurs économiques qui se sont implantés ou se sont développés sur les deux zones d'activité. Ceci ayant été facilité par la situation géographique favorable de notre commune et de sa forte attractivité. »



**Pour tous renseignements
sur les services de la
Communauté d'Agglomération :**
02 31 61 66 00
secretariat@agglo-lisieux.fr
www.lisieuxnormandie.fr

les différents services

L'EHPAD SAINT-JOSEPH

55 rue du Général Leclerc - Livarot - 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
02 31 63 51 80 - Fax : 02 31 63 88 74 - contact@stjosephlivarot.fr

Bienveillance à l'EHPAD St-Joseph de Livarot ! La qualité de vie des résidents et celle du travail de nos salariés est notre préoccupation première ! Grâce à un appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé, la Fondation St-Joseph a pu convier Edwige, esthéticienne de BEAUTÉ ZEN de Lisieux à réaliser un modelage pour l'ensemble du personnel.

« *Le métier de soignant est un métier physique et relationnel, c'est pourquoi il est important d'être bien dans son corps et dans sa tête pour prendre soin de nos aînés les plus fragiles* » précise Claude MEDES la Directrice. Pour découvrir notre approche bienveillante, à l'occasion des remplacements d'été, n'hésitez pas à contacter la Responsable des Ressources Humaines au 02 31 63 51 80.

Claude MEDES
Directrice de l'EHPAD St-Joseph
de Livarot - Livarot-Pays d'Auge



MARPA - LES RIVAGES DE LA TOUQUES

route de Livarot - Fervaques - 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél : 02 31 32 01 34 - marpafervaques@orange.fr

Chantal COMTE-ROOVERS, Directrice de la Marpa « Les Rivages de la Touques » à Fervaques ouverte depuis octobre 2012, a pris sa retraite en avril dernier. Elle est depuis remplacée à ce poste par Loriane GUENSER, âgée de 40 ans. L'établissement, géré par la commune, accueille actuellement 23 résidents, et par conséquent le rend complet.

Loriane GUENSER
Directrice de la Marpa
de Fervaques - Livarot-Pays d'Auge



OÙ VOTER ?

Dans les 7 bureaux de vote suivants :

3 bureaux de vote à Livarot :

- **Bureau de vote n°1, à la Salle des fêtes de Livarot** : les rues du bureau n°1 + le Mesnil-Germain, Sainte-Marguerite-des-Loges.

- **Bureau de vote n°2, à l'École des Rosiers à Livarot** : les rues du bureau n°2 + Bellou, Saint-Ouen-le-Houx.

- **Bureau de vote n°3, à la cantine de l'école St Joseph** : les rues du bureau n°3 + Heurtevent, Le Mesnil-Bacley, Le Mesnil-Durand, Les Autels-Saint-Bazile, Saint-Martin-du-Mesnil-Oury, Saint-Michel-de-Livet, Tortisambert.

Bureau de vote n°4, à la mairie de Fervaques : Fervaques.

Bureau de vote n°5, à la salle des Fêtes de Fervaques : Auquainville, La Croupette, Cheffreville-Tonnencourt.

Bureau de vote n°6, à la mairie de Meulles : Meulles, Cerqueux, Family, Préaux-Saint-Sébastien.

Bureau de vote n°7, à la mairie de Notre-Dame-de-Courson : Notre-Dame-de-Courson, Les Moutiers-Hubert.

Marie-Noëlle BERNARD
Agent administratif
en charge des Elections
de Livarot-Pays d'Auge



Après un travail conséquent de Marie-Noëlle, des services administratifs de la mairie, qui a eu en charge de croiser les informations de l'adressage sur le fichier électoral pour sa mise à jour, les habitants des communes historiques vont pouvoir se rendre aux urnes du bureau de vote dont le nom figure sur leur **nouvelle carte d'électeur**. Le nombre de bureaux de vote est passé de 23 à 7 et ce dès le scrutin pour les élections européennes de mai 2019.

les formalités administratives



© Pixnio

POUR POUVOIR VOTER

Il faut avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales, être en possession de ses droits civils et politiques. Il faut posséder la nationalité française ou bien celle d'un pays membre de l'Union Européenne.

Pour voter, muni de votre carte d'électeur si possible (*y est inscrit votre bureau de vote*), vous devrez prouver votre identité à l'aide de :

- Carte nationale d'identité valide (*ou périmée depuis moins de 5 ans*),
- Passeport valide (*ou périmé depuis moins de 5 ans*),
- Carte d'identité de parlementaire, en cours de validité avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
- Carte d'identité d' élu local, en cours de validité avec photographie, délivrée par le représentant de l'État,
- Carte vitale avec photographie,
- Carte du combattant, en cours de validité avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- Carte d'invalidité, en cours de validité avec photographie,
- Permis de conduire sécurisé ou ancien modèle, en cours de validité,
- Permis de chasser, en cours de validité avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage,
- Récépissé valant justification de l'identité, en cours de validité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS RENDRE AU BUREAU DE VOTE, POUR LES RAISONS CI-DESSOUS :

2 grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (*art L.71 du Code électoral*) :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune,
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

Depuis le 25 mars 2019, une circulaire permet aux détenus de voter par correspondance.

Pensez au vote par procuration. Elle peut être établie tout au long de l'année pour un scrutin déterminé (*1^{er} tour, 2^{ème} tour ou les deux, ou pour une durée donnée*). Néanmoins, pensez établir la procuration suffisamment tôt avant le vote.

Le formulaire est disponible sur le site :

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

Vous trouverez le formulaire (*cerfa n°14952*01*) interactif (*vous devez disposer d'une imprimante*) ou alors à imprimer et compléter manuellement.

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LIVAROT RECRUTE



*le lieutenant
Didier LAPLANCHE,
chef du C.I.S. LIVAROT*



► Des moyens pour **lutter contre les incendies et assurer la protection** des biens et des personnes.

► une équipe constituée de **22 sapeurs-pompiers volontaires**, femmes et hommes sous engagement qui se relaient jours et nuits pour apporter une réponse rapide et adaptée aux demandes de secours.

► Plus de **500 interventions** par an.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : POURQUOI PAS VOUS ?



Pour plus d'informations sur les modalités de recrutement contactez la caserne de Livarot
livarot.chefcentre@sdis14.fr
06 61 87 14 49

Retrouvez le **SDIS 14** sur sa page facebook et son compte twitter